



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
LIMITÉE

ICCD/COP(4)/AHWG/L.1
4 avril 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Quatrième session

Groupe de travail spécial

Réunion intersessions

Bonn, 19 mars - 6 avril 2001

**PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À PRÉSENTER
À LA CONFÉRENCE DES PARTIES À SA CINQUIÈME SESSION**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u>	<u>Page</u>
I. ORGANISATION DE LA RÉUNION		
A. Ouverture de la Réunion		
B. Adoption de l'ordre du jour		
C. Participation		
D. Organisation des travaux		
E. Documentation		
II. CADRE INSTITUTIONNEL		
A. Textes portant autorisation des travaux		
B. Composition du Groupe de travail spécial		
C. Bureau		
III. ASPECTS CLEFS ET TENDANCES DES EXPOSÉS		
A. Traits marquants des délibérations		
B. Exposés des pays touchés Parties		

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
C.	Séances récapitulatives régionales informelles et programmes sous-régionaux/régionaux.....	
a)	Afrique	
b)	Asie	
c)	Amérique latine et Caraïbes [à compléter].....	
d)	Méditerranée septentrionale et Europe orientale [à compléter]	
D.	Exposés de pays développés Parties	
E.	Exposés d'organisations internationales	
F.	Représentants du Comité de la science de la technologie	
G.	Représentants du Mécanisme mondial	
IV.	ÉLÉMENTS ESSENTIELS DES SUJETS THÉMATIQUES FONDAMENTAUX	
A.	Recensement des meilleures pratiques et des succès enregistrés dans la mise en œuvre de la Convention	
B.	Recensement des difficultés, obstacles et problèmes principaux rencontrés dans la mise en oeuvre de la Convention	
a)	Menaces pesant sur les écosystèmes de terres arides	
b)	Politiques macroéconomiques et cadres législatifs	
c)	Coordination au niveau national	
d)	Financement de la mise en oeuvre de la Convention	
C.	Degré de participation de tous les acteurs, y compris l'appui financier et technique des pays développés, intervenant dans le processus de mise en œuvre.....	
a)	Processus de développement participatif mettant en jeu la société civile, les ONG et les organisations communautaires	
b)	Établissement de mécanismes consultatifs pour la conclusion d'accords de partenariat	

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
D.	Liens et synergies avec d'autres conventions sur l'environnement et le développement	
E.	Stratégies établies dans le cadre des plans et/ou politiques de développement durable	
V.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS CONCRÈTES DES COPRÉSIDENTS SUR LES NOUVELLES MESURES À PRENDRE POUR METTRE EN OEUVRE LA CONVENTION.....	
A.	Cadres dans lesquels s'inscrivent les stratégies et les politiques	
B.	Aspects institutionnels, y compris le processus d'examen de la mise en oeuvre de la Convention.....	
C.	Processus participatif et contacts au niveau local.....	
D.	Mécanismes consultatifs pour les arrangements de partenariat.....	
E.	Mesures prises dans le cadre des programmes d'action nationaux (PAN).....	
F.	Coopération écorégionale	
G.	Financement de la mise en oeuvre de la Convention	
VI.	QUESTIONS TOUCHANT LE COMITÉ DE LA SCIENCE DE LA TECHNOLOGIE, Y COMPRIS LES REPÈRES ET INDICATEURS .	
VII.	CLÔTURE DE LA SESSION	
A.	Adoption du rapport du Groupe de travail spécial à présenter à la Conférence des Parties à sa cinquième session.....	
B.	Clôture de la session	

Annexes

- I. Résumé des déclarations liminaires et des déclarations générales
- II. Recommandations en vue de la reprise de la session du Groupe de travail spécial
- III. Liste des documents

I. ORGANISATION DE LA RÉUNION

A. Ouverture de la Réunion

La Réunion du Groupe de travail spécial intersessions (GTS), convoquée en application de la décision 1/COP.4, a été ouverte à Bonn (Allemagne) le 16 mars 2001 par le Secrétaire exécutif du secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification. Après l'ouverture officielle, M. El Ghaouth, coprésident du Groupe de travail spécial, a fait une déclaration.

À la 1^{ère} séance, des déclarations ont également été faites par les représentants de la Suède (au nom de l'Union européenne et de ses États membres) et de la République islamique d'Iran (au nom du Groupe des 77 et de la Chine).

Des résumés des déclarations faites lors de la séance d'ouverture figurent à l'annexe I.

B. Adoption de l'ordre du jour

À la 1^{ère} séance, le Groupe de travail spécial a adopté son ordre du jour tel qu'il figure dans le document ICCD/COP(4)/AHWG/5.

C. Participation

Les 114 Parties ci-après à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont participé à la reprise de la Réunion du Groupe de travail spécial :

Afrique du Sud	Gambie	Oman
Algérie	Géorgie	Ouganda
Allemagne	Ghana	[Ouzbékistan]
[Antigua-et-Barbuda]	Grèce	Pakistan
Arabie saoudite	Grenade	Palaos
Argentine	Guatemala	Panama
Arménie	Guinée	Paraguay
Australie	Guinée-Bissau	Pays-Bas
Autriche	Guyana	Pérou
Azerbaïdjan	Haïti	Philippines
Bangladesh	Honduras	Portugal
Barbade	Inde	République arabe syrienne
Belgique	Indonésie	République de Corée
Bénin	Iran (République islamique d')	République démocratique du Congo
Botswana	Israël	République dominicaine
Brésil	Italie	République tchèque
Burundi	Jamahiriya arabe libyenne	[Roumanie]
Cambodge	Jamaïque	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Cameroun	Japon	Rwanda
Canada	Jordanie	Sainte-Lucie
Chili	Kazakhstan	Saint-Vincent-et- les-Grenadines
Chine	Kenya	Soudan
Colombie	Kirghizistan	Sri Lanka
Communauté européenne	Lesotho	Suède
Costa Rica	Liban	Suisse
Côte d'Ivoire	Madagascar	Tchad
Cuba	Malawi	Togo
Danemark	Mali	Tunisie
Djibouti	Maroc	Turquie
Égypte	Mauritanie	Uruguay
El Salvador	Mexique	Venezuela
Émirats arabes unis	Monaco	Viet Nam
Espagne	Mongolie	Yémen
Équateur	Myanmar	Zambie
Érythrée	Népal	Zimbabwe
États-Unis d'Amérique	Nicaragua	
Éthiopie	Niger	
Fidji	Nigéria	
Finlande	Norvège	
France		

Étaient également représentés les organismes et institutions spécialisés ci-après des Nations Unies :

Programme des Nations Unies pour le développement/Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse (PNUD/UNSO)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Organisation météorologique mondiale (OMM)

D. Organisation des travaux

Le Groupe de travail spécial a tenu 29 séances du 19 mars au 6 avril 2001 et a formulé à l'intention de la Conférence des Parties un certain nombre de recommandations, qui sont reproduites dans la section V.

Le Groupe de travail spécial a examiné les rapports de 32 pays d'Afrique, 30 pays d'Asie et 26 pays d'Amérique latine, ainsi que les rapports de trois pays visés dans l'annexe régional IV et quatre rapports de pays d'Europe orientale. Les activités sous-régionales menées au titre des annexes régionales II et III ont également fait l'objet d'exposés.

Lors de la reprise de la Réunion, le Groupe de travail spécial a procédé à l'examen des rapports des pays touchés Parties ci-après. Un astérisque figure après le nom des Parties ayant finalisé leur programme d'action national (PAN).

Afrique du Sud	Grèce	Nioué
Algérie	Grenade	Oman
Angola	Guatemala	Ouganda*
Antigua-et-Barbuda	Guinée	Pakistan*
Arabie saoudite	Guinée-Bissau	Palaos
Arménie	Guyana	Panama
Australie	Haïti	Paraguay
Azerbaïdjan	Honduras	Pérou
Bahreïn	Inde	Philippines
Bangladesh	Indonésie	Qatar
Barbade	Iran (République islamique d')	République arabe syrienne
Belize	Israël	République de Corée
Botswana	Jamahiriya arabe libyenne	République démocratique du Congo
Brésil	Jamaïque	République dominicaine
Burundi	Jordanie	Roumanie
Cambodge	Kazakhstan	Rwanda
Cameroun	Kenya	Saint-Vincent et-les-Grenadines
Colombie	Kirghizistan	Sainte-Lucie
Costa Rica	Koweït	Saint-Kitts-et-Nevis
Côte d'Ivoire	Liban	Singapour
Djibouti	Madagascar	Soudan
Dominique	Malawi	Sri Lanka
Égypte	Malaisie	Tchad
El Salvador	Maroc	Togo
Émirats arabes unis	Mauritanie	Turquie
Équateur	Mexique	Tuvalu
Érythrée	Mozambique	Uruguay
Espagne	Myanmar	Venezuela
Éthiopie*	Népal	Viet Nam
Fidji	Nicaragua	Yémen*
Gambie*	Niger*	Zambie
Géorgie	Nigéria*	Zimbabwe*
Ghana		

Des exposés sur les rapports sous-régionaux ci-après ont également été présentés :

Programme d'action sous-régional pour l'Asie occidentale

Programme d'action sous-régional pour l'Asie centrale (présenté par le Kazakhstan)

El Gran Chaco Americano

La Puna Americana

Le Groupe de travail spécial a en outre entendu des exposés sur les rapports des pays développés Parties suivants :

Allemagne

Finlande

Pays-Bas

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Suède

[à compléter]

Les organismes des Nations Unies et organismes internationaux ou multilatéraux ci-après ont également fait des exposés :

PNUD/UNSO

PNUE

OMM

Les rapports ci-après ont été examinés sans avoir fait l'objet d'un exposé : Angola, Bahreïn, Belize, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Malaisie, Mozambique, Nioué, Qatar, République de Corée, Singapour, Tuvalu.

La liste des exposés faits durant la première partie de la session du Groupe de travail spécial lors de la quatrième session de la Conférence des Parties figure ci-après pour référence.

Argentine	Région Amérique latine et Caraïbes
Bénin	Région Asie
Bolivie	Région Afrique
Burkina Faso	Région Méditerranée septentrionale
Cap-Vert	Sous-région Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
Chili	
Chine	Sous-région Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)
Cuba	
Italie	Sous-région Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS/CEDEAO)
Lesotho	
Mali	
Mongolie	Sous-région Union du Maghreb arabe (UMA)
Namibie	
Ouzbékistan	
Portugal	
République démocratique populaire lao	
République de Moldova	
République-Unie de Tanzanie	
Sénégal	
Swaziland	
Tadjikistan	
Tunisie	
Turkménistan	

E. Documentation

La liste des documents soumis pour examen au Groupe de travail à la reprise de sa Réunion figure dans l'annexe III.

II. CADRE INSTITUTIONNEL

A. Textes portant autorisation des travaux

Par sa décision 6/COP.3, la Conférence des Parties à sa troisième session a établi un groupe de travail spécial chargé d'examiner et d'analyser de manière approfondie les rapports soumis à ses troisième et quatrième sessions, afin de tirer des conclusions et proposer des recommandations concrètes sur les nouvelles mesures à prendre pour mettre en œuvre la Convention. Le Groupe de travail spécial constitue un organe subsidiaire de la Conférence des Parties.

Conformément à cette même décision 6/COP.3, le Secrétaire exécutif a soumis une proposition concernant les modalités d'organisation de la réunion du Groupe de travail spécial durant la quatrième Conférence des Parties [document ICCD/COP(4)/3/Add.7(A)].

Conformément à la décision 1/COP.4, le Groupe de travail spécial a reçu ses règles générales de procédure. L'examen des rapports constituait une tâche d'une telle ampleur que les Parties sont convenues que le Groupe de travail spécial tiendrait une réunion intersessions pouvant durer jusqu'à 15 jours ouvrables avant la cinquième session de la Conférence des Parties. Dans la décision relative aux procédures, il était indiqué que le Groupe de travail spécial procéderait à l'examen individuel de tous les rapports avant la cinquième session de la Conférence des Parties et les analyserait en suivant des démarches thématiques sans pour autant négliger les autres questions abordées dans les rapports. Les aspects thématiques sont récapitulés dans la synthèse figurant à la section III.

Comme demandé dans la décision 1/COP.4, le Groupe de travail spécial a soumis pour examen et adoption un rapport intérimaire sur ses travaux qui contenait, entre autres, des recommandations concernant la réunion intersessions. Le rapport intérimaire a été annexé à la décision 2/COP.4. Les recommandations sont reproduites dans l'annexe II.

Le rapport intérimaire des coprésidents a été accueilli avec satisfaction par la Conférence des Parties et a été intégré au rapport de la Conférence des Parties sur sa quatrième session. Le présent rapport approfondit certains des éléments clefs du rapport intérimaire mais incorpore des informations et analyses complémentaires afin de dégager un ensemble cohérent de conclusions et de recommandations concrètes à soumettre à la Conférence des Parties à sa cinquième session.

Eu égard à la décision 3/COP.4, le rapport d'ensemble du Groupe de travail spécial tendra en outre à faciliter les délibérations et la prise de décisions ultérieures concernant la mise en place d'un comité chargé d'examiner la mise en œuvre de la Convention.

B. Composition du Groupe de travail spécial

Le Groupe de travail spécial se compose :

1. De représentants des pays touchés parties ayant soumis leurs rapports aux troisième ou quatrième sessions de la Conférence des Parties;
2. De représentants des pays développés Parties;
3. De représentants d'observateurs, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales accréditées, de l'ONU et de ses organismes et institutions spécialisés;
4. Des présidents des groupes régionaux et des groupes d'intérêt;
5. Du Président du Comité de la science et de la technologie.

C. Bureau

Par sa décision 2/COP.4, la Conférence des Parties a élu M. Willem R. J. Van Cotthem (Belgique) et M. Mohamed Mahmoud Ould El Ghaouth (Mauritanie) coprésidents du Groupe de travail spécial. M. Mohammad Reza Jabbari (République islamique d'Iran), M. Octavio Pérez Pardo (Argentine) et M. Ogtay Jafarov (Azerbaïdjan) ont été élus vice-présidents. M. Jafarov a en outre été nommé rapporteur du Groupe de travail spécial.

III. ASPECTS CLEFS ET TENDANCES DES EXPOSÉS

A. Traits marquants des délibérations

B. Exposés des pays touchés Parties

C. Séances récapitulatives régionales informelles et programmes sous-régionaux/régionaux

- a) Afrique
- b) Asie
- c) Amérique latine et Caraïbes (*à compléter*)
- d) Méditerranée septentrionale et Europe orientale (*à compléter*)

D. Exposés de pays développés Parties

E. Exposés d'organisations internationales

F. Représentants du Comité de la science de la technologie

G. Représentants du Mécanisme mondial

IV. ÉLÉMENTS ESSENTIELS DES SUJETS THÉMATIQUES FONDAMENTAUX

A. Recensement des meilleures pratiques et des succès enregistrés dans la mise en œuvre de la Convention

B. Recensement des difficultés, obstacles et problèmes principaux rencontrés dans la mise en œuvre de la Convention

- a) Menaces pesant sur les écosystèmes de terres arides
- b) Politiques macroéconomiques et cadres législatifs
- c) Coordination au niveau national
- d) Financement de la mise en œuvre de la Convention

C. Degré de participation de tous les acteurs, y compris l'appui financier et technique des pays développés, intervenant dans le processus de mise en œuvre

- a) Processus de développement participatif mettant en jeu la société civile, les ONG et les organisations communautaires
- b) Établissement de mécanismes consultatifs pour la conclusion d'accords de partenariat

D. Liens et synergies avec d'autres conventions sur l'environnement et le développement

E. Stratégies établies dans le cadre des plans et/ou politiques de développement durable

**V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS CONCRÈTES DES COPRÉSIDENTS
SUR LES NOUVELLES MESURES À PRENDRE POUR METTRE EN OEUVRE
LA CONVENTION**

A. Cadres dans lesquels s'inscrivent les stratégies et les politiques

B. Aspects institutionnels, y compris le processus d'examen de la mise en oeuvre de la
Convention

C. Processus participatif et contacts au niveau local

D. Mécanismes consultatifs pour les arrangements de partenariat

E. Mesures prises dans le cadre des programmes d'action nationaux (PAN)

F. Coopération écorégionale

G. Financement de la mise en oeuvre de la Convention

**VI. QUESTIONS TOUCHANT LE COMITÉ DE LA SCIENCE DE LA TECHNOLOGIE,
Y COMPRIS LES REPÈRES ET INDICATEURS**

VII. CLÔTURE DE LA SESSION

A. Adoption du rapport du Groupe de travail spécial à présenter à la Conférence des Parties à sa cinquième session

À la 29ème séance de la reprise de sa session, le Groupe de travail spécial a adopté son projet de rapport détaillé [tel qu'il a été modifié oralement par le Vice-Président et Rapporteur]. Il a autorisé le Rapporteur, aidé par le secrétariat, à compléter le rapport selon que de besoin.

[B. Clôture de la session

Les déclarations faites à la cérémonie de clôture sont résumées dans l'annexe VI.]

Annexe I

RÉSUMÉ DES DÉCLARATIONS LIMINAIRES ET DES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Dans sa déclaration liminaire, M. Hama Arba Diallo, Secrétaire exécutif du secrétariat de la Convention, a rappelé que la Réunion visait à mettre en lumière les difficultés rencontrées pour mettre en oeuvre la Convention et à recommander des mesures concrètes à l'intention des décideurs. Passant en revue les résultats obtenus, il a estimé que l'action la plus importante restait l'intégration de stratégies à long terme de lutte contre la désertification dans les politiques nationales. Il a appelé l'attention sur la question de la mobilisation des ressources et a demandé l'établissement d'un véritable partenariat en faveur des pays touchés Parties.

Dans sa déclaration liminaire, le Coprésident du Groupe de travail spécial a présenté la procédure à suivre pour la Réunion intersessions, dont l'objet était de procéder à un examen et à une analyse approfondis des rapports en adoptant des approches thématiques sans pour autant négliger les autres questions. Il a proposé un programme en trois parties et les modalités d'exécution des travaux du Groupe.

Le représentant de la Suède, prenant la parole au nom de l'Union européenne et de ses pays membres, a exprimé l'espoir que l'on pourrait accroître les niveaux de participation de tous les acteurs et améliorer les liens et les synergies avec d'autres conventions. Il s'est aussi félicité de la contribution d'organisations internationales, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et de la société civile à la lutte contre la dégradation des sols et la sécheresse. Il a en outre mentionné une série d'actions pertinentes et pragmatiques qui pourraient être menées les unes après les autres pour mettre concrètement en oeuvre les programmes d'action nationaux.

En ce qui concerne l'élaboration des rapports, le représentant de la République islamique d'Iran, prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a mis l'accent sur les difficultés liées aux cadres institutionnels et au manque de ressources financières prévisibles. Insistant sur le principe de l'égalité de traitement des trois Conventions de Rio, il a dit qu'il était urgent de veiller à ce que des ressources soient disponibles sur une base prévisible et adéquate. Il a instamment demandé aux Parties de fixer des dates définitives pour la sixième session de la Conférence des Parties.

Annexe II

**RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA REPRISE DE LA SESSION DU GROUPE
DE TRAVAIL SPÉCIAL**

1. Les pays touchés Parties, qui présentent leurs rapports entre les sessions du Groupe de travail spécial, sont invités à tenir pleinement compte des procédures d'examen des rapports soumis à la Conférence des Parties à ses troisième et quatrième sessions, figurant dans la décision 1/COP.4, notamment au paragraphe 2. En raison du grand nombre de rapports devant être soumis durant la reprise de la session du Groupe de travail spécial, les pays Parties touchés sont invités, autant que possible, à utiliser du matériel multimédia.
2. Les pays développés Parties qui prennent part à l'examen de ces rapports sont invités à faire des observations précises sur les conclusions auxquelles elles sont parvenues et sur les mesures qu'elles entendent prendre à la lumière des rapports présentés par les pays Parties touchés.
3. Comme cela a été démontré lors de la réunion du Groupe de travail spécial tenue en marge de la quatrième session de la Conférence des Parties, les pays développés Parties devraient continuer à tirer profit du processus d'examen pour faire en sorte que leurs programmes d'aide bilatérale et multilatérale en cours servent véritablement à aider les pays en développement. Les pays développés Parties sont encouragés à tenir compte, lors de l'examen des programmes d'aide futurs, des observations qu'ils ont faites sur les rapports présentés.
4. Les organisations internationales compétentes sont priées de contribuer de manière plus active au processus d'examen, en exposant les mesures qu'elles prennent face aux problèmes et aux préoccupations dont il est fait état dans les rapports nationaux.
5. Les exposés et les échanges de vues durant la reprise de la session devraient faciliter l'adoption de conclusions prospectives sur le fond des questions à l'étude et les mesures à prendre pour favoriser le processus de mise en œuvre.
6. Si le temps le permet, les présentations des pays d'une région donnée pourraient être suivies d'un tour d'horizon informel des principaux enseignements tirés et des thèmes prioritaires

à aborder. On aurait ainsi la possibilité d'organiser de tels échanges pour chacune des annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional.

7 Dans le même ordre d'idées, il serait bon de prévoir, autant que possible, un examen des rapports des pays développés Parties et des organisations internationales pertinentes.

8. En ce qui concerne le processus d'élaboration des PAN, les Coprésidents voudraient également exhorter les pays qui en ont les moyens à mener à terme et à adopter leur PAN de façon à pouvoir rendre compte de tout fait nouveau entre les sessions du Groupe de travail spécial. Ils invitent également les pays partenaires et les organisations internationales à apporter rapidement leur appui à ces efforts.

9. La reprise de la session devrait avoir lieu à un endroit propice à une participation maximale.

Annexe III

LISTE DES DOCUMENTS

Liste des documents dont est saisie la Réunion intersessions du Groupe de travail spécial :

<u>Cote du document</u>	<u>Titre ou descriptif</u>
ICCD/COP(3)/5	Examen de la mise en œuvre de la Convention, y compris l'appui aux programmes d'action régionaux
ICCD/COP(3)/5/Add.1	Rapports des pays développés Parties sur les mesures prises pour aider les pays africains touchés Parties à élaborer et à exécuter les programmes d'action
ICCD/COP(3)/5/Add.2	Rapports sur la mise en œuvre de la Convention par les pays africains touchés Parties
ICCD/COP(3)/5/Add.3	Informations communiquées par des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales sur l'appui qu'ils apportent pour l'élaboration et l'exécution des programmes d'action régionaux en Afrique
ICCD/COP(3)/5/Add.5	Progrès réalisés dans l'élaboration et l'exécution de programmes d'action sous-régionaux et régionaux en Afrique
ICCD/COP(4)/3	Mise en œuvre de la Convention - Examen du rapport du secrétariat sur les progrès accomplis par les pays touchés Parties dans la mise en œuvre de la Convention
ICCD/COP(4)/3/Add.1	Mise en œuvre de la Convention - Rapports des pays touchés Parties des régions autres que l'Afrique sur la mise en œuvre de la Convention, notamment sur le processus participatif,

et sur l'expérience acquise et les résultats obtenus dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution des programmes d'action nationaux - Examen du rapport sur les progrès accomplis dans la formulation et l'exécution de programmes d'action sous-régionaux et régionaux dans des régions autres que l'Afrique (Asie)

ICCD/COP(4)/3/Add.2

Mise en œuvre de la Convention - Rapports des pays touchés Parties des régions autres que l'Afrique sur la mise en œuvre de la Convention, notamment sur le processus participatif, et sur l'expérience acquise et les résultats obtenus dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution des programmes d'action nationaux - Examen du rapport sur les progrès accomplis dans la formulation et l'exécution de programmes d'action sous-régionaux et régionaux dans les régions autres que l'Afrique (Amérique latine et Caraïbes)

ICCD/COP(4)/3/Add.3

Mise en œuvre de la Convention - Rapports des pays touchés Parties de régions autres que l'Afrique sur la mise en œuvre de la Convention, notamment sur le processus participatif, et sur l'expérience acquise et les résultats obtenus dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution des programmes d'action nationaux - Examen du rapport sur les progrès accomplis dans la formulation et l'exécution de programmes d'action sous-régionaux et régionaux dans les régions autres que l'Afrique (Méditerranée septentrionale et autres pays touchés Parties)

ICCD/COP(4)/3/Add.4

Mise en œuvre de la Convention - Rapports des pays développés Parties sur les mesures prises pour aider à l'élaboration et à l'exécution des programmes d'action,

y compris des renseignements sur les ressources financières qu'ils ont fournies, ou qu'ils fournissent, dans le cadre de la Convention

ICCD/COP(4)/3/Add.5

Mise en œuvre de la Convention - Examen des renseignements fournis par les organes, fonds et programmes du système des Nations Unies, ainsi que par d'autres organisations intergouvernementales ou non gouvernementales sur leurs activités à l'appui de l'élaboration et de l'exécution des programmes d'action dans le cadre de la Convention - Examen des informations disponibles sur le financement de la mise en œuvre de la Convention par les organisations et institutions multilatérales, y compris sur les activités du Fonds pour l'environnement mondial se rapportant à la désertification et relevant de ses quatre principaux domaines d'action, comme au paragraphe 2 b) de l'article 20 de la Convention

ICCD/COP(4)/9

Accréditation d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et admission d'observateurs

ICCD/COP(4)/9/Add.1

Accréditation d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et admission d'observateurs

ICCD/COP(4)/11/Add.1

Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa quatrième session : Deuxième partie : Mesures prises

ICCD/COP(4)/AHWG/1

Summaries of national reports from affected African country Parties

ICCD/COP(4)/AHWG/1/Add.1

Summaries of national reports from affected African country Parties

ICCD/COP(4)/AHWG/2	Summaries of national reports from affected Asian country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/2/Add.1	Summaries of national reports from affected Asian country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/2/Add.2	Summaries of national reports from affected Asian country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/2/Add.3	Summaries of national reports from affected Asian country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/3	Summaries of national reports from affected Latin America and the Caribbean country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/3/Add.1	Summaries of national reports from affected Latin America and the Caribbean country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/3/Add.2	Summaries of national reports from affected Latin America and the Caribbean country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/4	Summaries of national reports from Northern Mediterranean and other affected country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/4/Add.1	Summaries of national reports from Northern Mediterranean and other affected country Parties
ICCD/COP(4)/AHWG/5	Groupe de travail spécial : Ordre du jour provisoire – Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

ICCD/COP(4)/AHWG/INF.1	Groupe de travail spécial : renseignements préliminaires à l'intention des participants
ICCD/COP(4)/INF.2	État des ratifications de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
ICCD/COP(4)/CST/5	Synthèse des informations scientifiques et techniques figurant dans les rapports des États Parties, en particulier relatives aux repères et indicateurs pour examen par le Comité de la science et de la technologie

Autres documents :

Troisième session de la Conférence des Parties

ICCD/COP(3)/20	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa troisième session : Délibérations
ICCD/COP(3)/20/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa troisième session : Décisions prises

Deuxième session de la Conférence des Parties

ICCD/COP(2)/14	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa deuxième session : Délibérations
ICCD/COP(2)/14/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa deuxième session : Décisions prises

Première session de la Conférence des Parties

ICCD/COP(1)/11 Rapport de la Conférence des Parties sur sa première session :
Délibérations

ICCD/COP(1)/11/Add.1 Rapport de la Conférence des Parties sur sa première session :
Décisions prises
